

Arrêté du 28 septembre 2017 modifiant l'arrêté du 17 septembre 2013 portant cessation de fonctions et nomination de régisseur d'avances et de recettes
NOR : JUST1726524A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2003 portant institution d'une régie d'avances et de recettes auprès de la direction de l'administration générale et de l'équipement du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 octobre 2009 modifiant l'arrêté du 12 novembre 2007 portant nomination (régisseur d'avances et de recettes) ;

Vu la proposition en date du 12 avril 2013 du chef du bureau du cabinet de nommer M. Pascal OLIVE, intendant à l'office de la garde des sceaux, sous-régisseur de recettes titulaire de la régie de recettes instituée auprès du service de l'administration centrale du secrétariat général du ministère de la justice ;

Vu l'agrément en date du 18 avril 2013 donné par la régisseuse de la régie de recette instituée auprès du service de l'administration centrale du secrétariat général du ministère de la justice ;

Vu l'agrément en date du 25 avril 2013 donné par le contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 17 septembre 2013 portant cessation de fonctions et nomination de régisseur d'avances et de recettes ;

Vu l'agrément en date du 21 septembre 2017 donné par le contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère de la justice

ARRÊTE

Article 1

L'article 3 de l'arrêté du 17 septembre 2013 portant cessation de fonctions et nomination de régisseur d'avances et de recettes JUST1321556A est remplacé par les dispositions suivantes :

« En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement, M. Pascal OLIVE sera remplacé par M. Yves BLONDEL, chef du pôle de l'intendance et de la logistique du bureau du cabinet du ministère de la justice. »

Article 2

Le secrétaire général du ministère de la justice est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 28 septembre 2017.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,
Le secrétaire général du ministère de la justice,

Stéphane VERCLYTTE